

12-02-2021

Recenser les sceaux, un projet participatif

Sigial est un projet en sciences participatives associant des citoyens bénévoles qui effectuent des recherches pour recenser et numériser les sceaux présents en Alsace et dans le Rhin supérieur depuis le Moyen-Âge. Avis aux amateurs !

Édith et son frère Hugues Ruhlmann sont des Mulhousiens férus d'histoire et retraités. Un mardi matin sur deux depuis un an et demi, ils s'installent aux Archives de Mulhouse et épluchent l'inventaire des archives anciennes qui réunit, dans de grandes enveloppes, quelque 8 500 actes datés de 1236 à 1798, en latin ou en allemand. Ils ont aussi la chance d'avoir à disposition le cartulaire de l'historien Xavier Mossmann qui, en 1883, y a transcrit, résumé et commenté toutes les chartes de la ville.

sourit Édith Ruhlmann. « C'est un acte de 1236, le règlement d'un conflit pour l'utilisation d'un moulin cédé par la Ville à l'ordre des Chevaliers teutoniques. On y trouve le sceau de l'évêque de Bâle et celui du chapitre de la cathédrale de Bâle, la Ville n'ayant pas encore de sceau propre », explique-t-elle. « J'ai fait un peu de paléographie, donc je me débrouille en latin et en allemand », ajoute Hugues. « Mais c'est en lisant à haute voix qu'on s'est rendu compte qu'on comprenait le texte, parce que c'est de l'alsacien, surtout avant la Réforme... »

Éliane Michelon, directrice des Archives de Mulhouse, souligne que, jusqu'à présent, peu de recherches ont été faites dans le fonds ancien, les historiens de Mulhouse préférant sans doute sa période industrielle. Pourtant, il regorge d'informations sur l'histoire de la cité du Bollwerk. Une de ses plus belles pièces, qui a d'ailleurs été restaurée, est l'acte 74, daté de 1335, une lettre d'indulgences au profit d'habitants qui fréquentaient l'église Saint-Étienne de Mulhouse, avec de ma-

gnifiques enluminures, et doté des sceaux pendants de douze évêques en Avignon. Mais certains étaient abîmés, voire manquants. « Passés par Strasbourg et le Danemark, c'est à Vienne qu'un spécialiste du Moyen Âge a pu déterminer à qui ils appartenaient. Une vraie collaboration internationale ! »

En 1300, interdit de planter du persil dans les fossés

On apprend aussi, grâce à ces recherches, que, vers 1300, une charte interdisait de planter du persil dans les fossés près des remparts de la ville. L'acte n° 150, daté de 1359, permet de découvrir le sceau de l'Empereur et le N° 1 135, de 1466, la première alliance de Mulhouse avec des cantons helvétiques, de Berne et Soleure. Vers 1400, le sceau de la Ville de Mulhouse a été déclaré perdu dans un acte portant le sceau de celle de Colmar. Et, en 1458, on suit les aventures du greffier de la ville, prisonnier des Armagnacs avec qui il a fallu négocier sa rançon pendant deux ans.

Édith et Hugues Ruhlmann en sont à l'acte n° 550, après un an et demi de travail sigillographique, sous la potence photographique de numérisation. La sigillographie est le terme qui qualifie l'étude scientifique des sceaux, une des clefs du système d'authentification des actes anciens. En 2019, deux enseignants de l'université de Strasbourg, Olivier Richard et Thomas Brunner, se lancent au niveau régional dans le projet Sigial, né au niveau national en 2014 pour concrétiser un outil de recherche simple, rapide et unifiée au travers de toutes les sources sigillographiques françaises. Une étude qui n'avait jamais été réalisée de manière aussi systématique.



Hugues et Édith Ruhlmann présentent une des plus belles pièces des Archives de Mulhouse, une lettre d'indulgences datant de 1335. Photo DNA/Michèle MARCHETTI

Sigial associe enseignants-chercheurs de l'université de Strasbourg, les Archives d'Alsace et du Rhin supérieur, des sociétés d'histoire alsaciennes, etc. Mais le projet a besoin de davantage de bénévoles chercheurs pour avancer, des étudiants dans le cadre de leur stage d'études, ou de simples amoureux de l'histoire locale.

« On entre dans la vie quotidienne de l'époque »

« Nul besoin de connaissances particulières pour participer », assure Catherine Kasteleiner, *community manager* du projet, qui entretient ce réseau de volontaires, leur propose une initiation pour savoir notamment comment manipu-

ler les documents et de quelles informations le projet a besoin. « Il faut seulement être intéressés, avoir envie de se plonger dans le passé », assure Édith Ruhlmann.

Actuellement en Alsace, ils sont une soixantaine de bénévoles, mais certains secteurs en sont encore dépourvus, comme la région de Colmar, le Sud Alsace, ainsi que les villes suisse de Bâle et allemande de Fribourg-en-Brigau, car « au Moyen-Âge, le Rhin n'était pas une frontière », rappelle Catherine Kasteleiner. D'ailleurs « ces sceaux permettent de reconstituer l'histoire locale, car ils sont une mine d'informations sur les traditions qui y sont liées et leur utilisation au fil des siècles. On lit les actes et on entre dans le détail des conflits entre les nobles

locaux, dans la vie quotidienne. »

La *community manager* explique aussi que ce travail a pour but de numériser le contenu de ces chartes anciennes et fragiles, et donc de les préserver, puisque les historiens n'auront plus à les manipuler pour en connaître le contenu et ce, de manière gratuite et accessible depuis le monde entier, alors qu'ils n'étaient jusque-là pas forcément exploités.

Michèle MARCHETTI

CONTACTER Par courriel : sigial-contact@unistra.fr ; site internet : <https://sigial.hypotheses.org> ; compte Twitter : @sigi_alsace

PLUS WEB

Un diaporama sur www.lalsace.fr



Les actes sont numérisés pour être consultables du monde entier, mais également protégés de la manipulation. Photo DNA/M. M.